

Le département de la Mayenne

Terre d'eaux par excellence, le département de la Mayenne (53) a depuis longtemps compris l'intérêt touristique qu'il représente pour les pêcheurs. Il mérite vraiment le déplacement et il y en a pour tous les goûts.

C'est mon ami Pierre Andréoletti, pêcheur et « brico'leur » de génie, qui m'a fait connaître le département de la Mayenne, il y a plus de quarante ans. À l'époque nous étions des fans du brochet à la mouche et nos escapades mayennaises nous ont toujours été profitables ! À tel point que Pierre, qui a un temps écrit pour le *Pêcheur de France*, s'y est installé. Depuis, j'y retourne souvent tremper mes leurres !

53 AAPPMA dans le 53
La Mayenne compte 53 AAPPMA toutes réciprocitaires et membres de l'Entente halieutique du Grand-Ouest (EHGO). Cela facilite le tourisme halieutique. Les Mayennais sont ac-

cueillants et vous n'aurez aucun mal à dénicher les bons tuyaux pour un séjour pêche de qualité chez eux. Pour nous guider j'ai fait appel au chargé de dévelop-



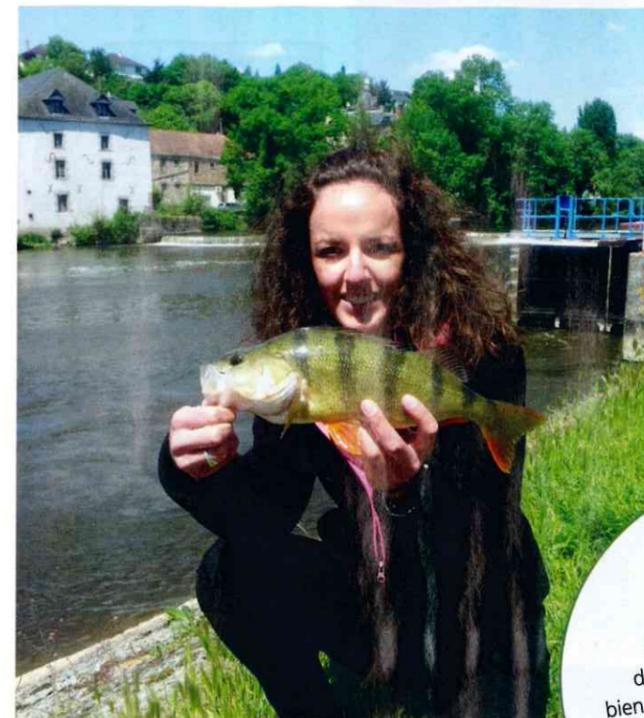
La Colmont.

pement de la dynamique Fédération départementale, Éric Pelé, qui est aussi animateur-moniteur guide de pêche diplômé. Il connaît bien les

4315 km de cours d'eau répartis sur cinq bassins-versants : Sélune, Couesnon, Vilaine, Sarthe et Mayenne. C'est parti pour la visite.

La Colmont

Elle prend sa source à Fougerolles-du-Plessis et se jette dans le lac de Haute-Mayenne. Classé 1^{re} catégorie, ce cours d'eau enchaîne les zones de radiers et les plats courants, avec de jolis méandres. La truite cohabite, surtout en partie aval, avec les cyprins et quelques carnassiers, brochets et perches en tête. Le wading est interdit de l'ouverture à fin avril sur les rivières de 1^{re} catégorie du département. Vous devrez attendre début mai pour pratiquer les pieds dans l'eau. Une mouche bien pré-



sentée au coup du soir ou un petit terreau après un orage d'été ont toutes leurs chances. Le « spot » d'Éric : le secteur entre Brecet et Oisseau au vairon manié et à la mouche.

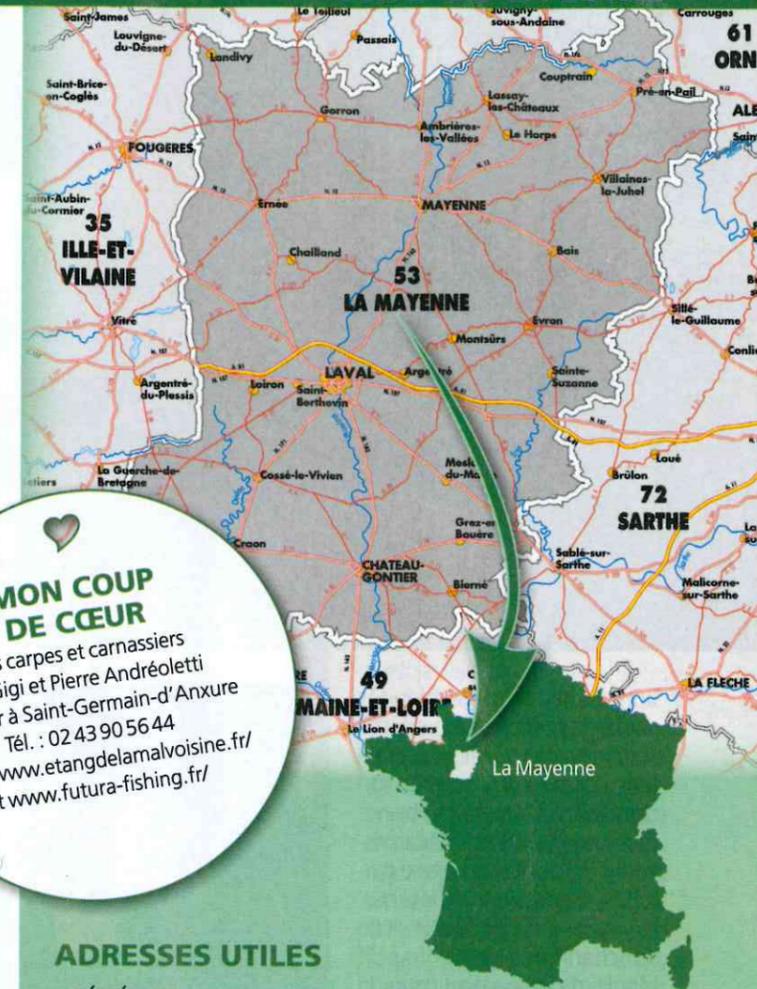
L'Ernée

Après 65 km de parcours, l'Ernée rejoint la rivière Mayenne. Classée 1^{re} catégorie, son relief ressemble à celui de la Colmont. La truite fario y croise le chemin de barbeaux, chevesnes et autres cyprinidés. On y trouve aussi des brochets dans les calmes et profonds. Le toc et le vairon manié sont les plus uti-

lisés mais un leurre bien animé a toutes les chances de trouver preneur. Les moucheurs ne sont pas en reste puisque sur la commune d'Andouillé, au lieu-dit « Roc au Loup », un secteur leur est exclusivement consacré. Le « spot » d'Éric : en amont de la Ville d'Ernée, lieu-dit « Le Petit Val ». Le toc y fera des merveilles.

La Jouanne

La Jouanne serpente sur 58 km dans les prairies depuis Sainte-Gemme-le-Robert jusqu'à sa confluence avec la Mayenne à Entrammes. Alternant dépres-



MON COUP DE CŒUR

Les carpes et carnassiers de Gigi et Pierre Andréoletti bien sûr à Saint-Germain-d'Anxure
Tél. : 02 43 90 56 44
Sites : www.etangdelamalvoisine.fr/
et www.futura-fishing.fr/

ADRESSES UTILES

- **FÉDÉRATION DE LA MAYENNE**
78, rue Émile Brault - 53000 Laval
Tél. : 02 43 69 12 13 - Site : www.fedepeche53.com
- **COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME**
84 Avenue Robert Buron, 53000 Laval
Tel : 02 43 53 18 18
Site : <http://www.mayenne-tourisme.com/>
- **HÔTEL-RESTAURANT**
Le « Relais du Gué de Selle » à Evron-Mezangers, au pied du plan d'eau du même nom.
www.relais-du-gue-de-selle.com/
Tel : 02 43 91 20 03
- **GUIDES DE PÊCHE**
Éric Pelé (à la Fédération) : 02 43 69 12 13
Romain Monsimer : 06 44 90 18 05
Loïc Poirier : 06 32 83 91 10

À VOIR

Le Site gallo-romain de Jublain ; la cité médiévale de Sainte-Suzanne ; les grottes de Saulges ; le belvédère du Mont des Avaloirs à Pré-en-Pail et les animaux du Refuge de l'Arche à Château Gontier...



La Mayenne amont.

sions et hauts-fonds colonisés par les herbiers elle est classée seconde catégorie et sa population piscicole est typique de son classement. Les poissons blancs sont très présents, et côté carnassiers perches et brochets se partagent majoritairement les lieux. **Le « spot » d'Éric** : secteur de Bonchamp-les-Laval, lieu-dit Moulin de Pochard au coup du soir en ultraléger ! Et le petit conseil : cette rivière est peu encombrée, donc fluocarbène fin de rigueur pour décider les perches suiveuses.



La Mayenne en aval.

La Mayenne amont

La rivière qui a donné son nom au département qu'elle traverse d'un bout à l'autre prend sa source dans l'Orne. Le secteur de la Mayenne amont, jusqu'à Couterne, qui délimite le passage de la 1^{re} catégorie en 2^e, regroupe bon nombre de petits chevelus. La truite fario règne dans ces rivières surtout composées de 1^{re} catégorie. Elle y côtoie vairons, goujons, barbeaux et autres chevesnes. Les pêches au toc et au vairon sont très pratiquées.

Le « spot » d'Éric : le Teilleul, affluent de la Mayenne, à Saint-Calais-du-Désert, avec son parcours no-kill truite de 3 600 m praticable des deux rives. Seuls

les leurres, mouches et vairon manié y sont autorisés. La taille moyenne des truites va de 25 à 28 cm, mais des plus de 30 cm y sont régulièrement prises. La discrétion est de rigueur sur cette rivière étroite et peu profonde.

La Mayenne aval

En aval de Couterne, la Mayenne s'élargit, puis l'effet du barrage de Saint-Fraimbault se fait sentir. La rivière garde ensuite un profil assez sauvage jusqu'à son entrée dans la ville de Mayenne. Avec sa canalisation (16^e au 19^e siècle), et l'implantation de barrages, les profondeurs augmentent et les vitesses d'écoulement dimi-

nuent. Les 85 km de chemins de halage facilitent l'accès. Les pêcheurs au coup font de belles bourriches de gardons et brèmes, les carpistes bénéficient de parcours de nuit et d'une belle population de carpes dont des plus de 20 kg. Perches, sandres, et brochets sont bien installés. L'anguille est présente. Le silure est arrivé il y a quelques années, et des plus de deux mètres commencent à se faire remarquer. Le float tube est idéal pour prospecter la berge en contre-halage. Un bief complet en centre-ville de Laval est « no-kill carnassiers », seuls les leurres et la mouche y sont autorisés.



Le mot de Jean Poirier, pêcheur et président de la Fédération 53

« Rivière emblématique de notre département, la Mayenne, par sa très grande richesse, offre de nombreuses prises de brochets, sandres, perches mais aussi carpes, gardons. Ses affluents sont très poissonneux. Au nord, la truite fario est dominante et la pêche au vairon réserve de belles surprises. Plus au sud, les gros poissons sont bien représentés et il n'est pas rare de prendre une carpe de 15/20 kg ou un brochet métré. Pour les familles, le village Vacances et Pêche de Villiers-Charlemagne, où l'on peut pêcher depuis sa terrasse l'esprit tranquille, est un havre de paix. En Mayenne, on a la pêche ! Soyez les bienvenus ! »

Le « spot » d'Éric : commune de Martigné-sur-Mayenne, en aval du pont de Montgiroux. Derrière le canal des Communes, une portion de rivière non canalisée. La pêche en surface au milieu des blocs rocheux en été vous procurera des sensations fortes. Écluse de Bonne à l'Huisserie, belles bourriches de blancs au programme. À Château-Gontier optez pour le leurre souple en texan entre les herbiers. Le

conseil : chaque montée d'eau ne laisse pas les gros sandres indifférents...

L'Oudon

L'Oudon prend sa source à La Gravelle puis coule vers le sud avant de confluer avec la Mayenne. Très intéressant en aval de Montjean, l'Oudon abrite beaucoup de blancs mais

aussi des carnassiers, majoritairement brochets et perches. De novembre à mars, la rivière passe en « gestion hivernale des ouvrages », et son profil change radicalement. La profondeur diminue et le courant s'accélère. C'est le moment de pratiquer aux leurres.

Le « spot » d'Éric : la Cérisolaie à Cossé-le-Vivien et Bouche

d'Uzure à Bouchamps-les-Craon. Le conseil : le drop shot dans les zones les plus profondes. Le vif à roder a beaucoup d'émules.

Le Lac de Haute-Mayenne

Construit entre 1975 et 1978 aux confluences de la Varenne, de la Colmont, et de la Mayenne, ce lac de 123 ha

est peu profond, 2 à 3 m en moyenne avec des fosses de 6 à 8 m. Du bord ou en bateau (moteur électrique), on peut y pratiquer la pêche au coup avec une belle densité de blancs, la pêche de la carpe (de nuit entre « la Monnerie » et « le Domaine » sur la commune de Saint-Loup-du-Gast) ou la traque des sandres, perches, brochets et silures. Depuis la réhabilitation des frayères naturelles, le brochet est bien revenu.

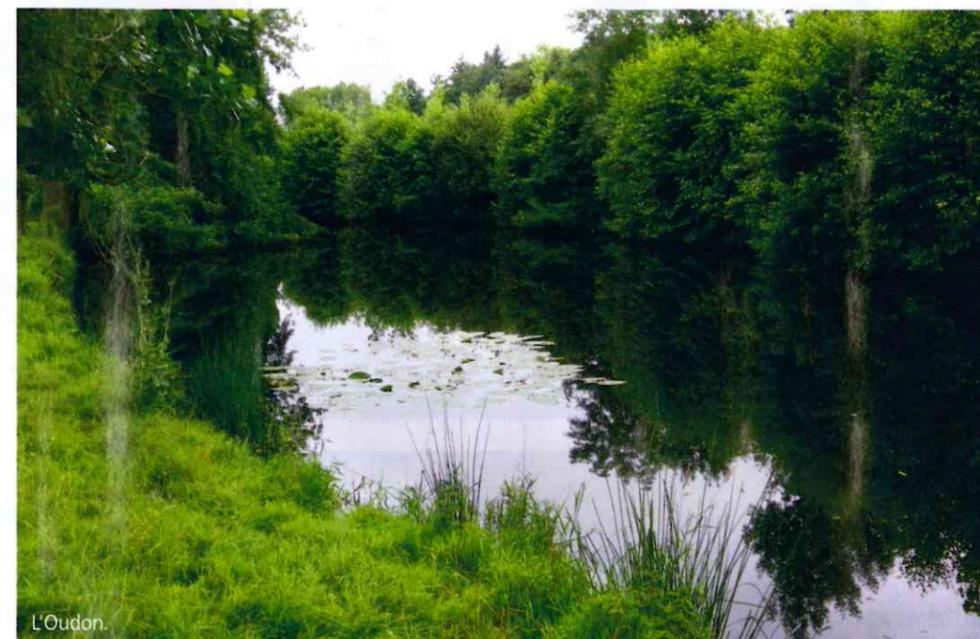
Le « spot » d'Éric : le secteur en amont du barrage en rive gauche est très prisé pour la pêche au coup. Et, partout où on fait du blanc, le carnassier n'est jamais loin...

Villiers-Charlemagne

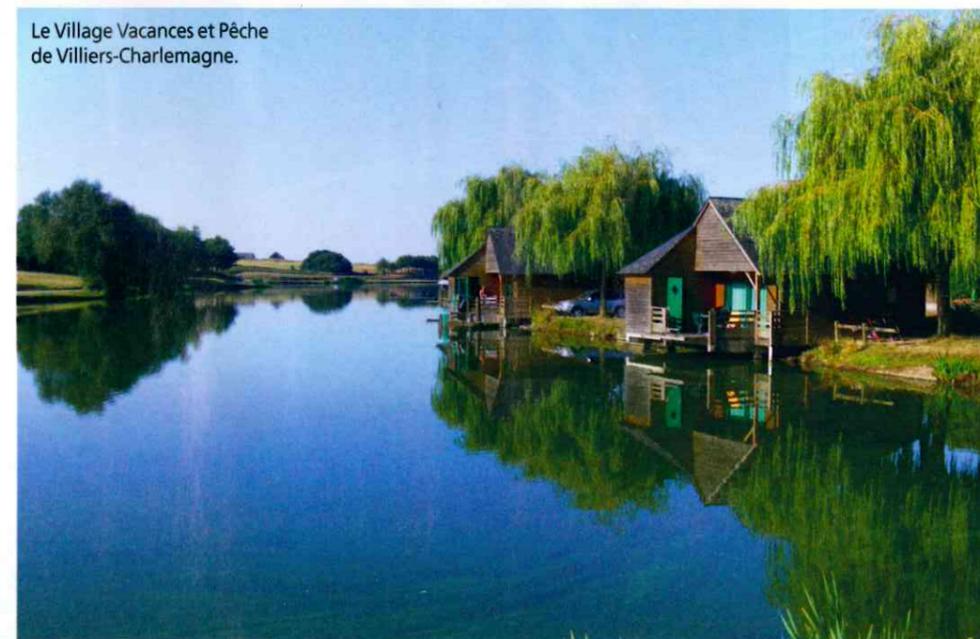
Le Village Vacances et Pêche de Villiers-Charlemagne offre un site exceptionnel : douze chalets dont six « les pieds dans l'eau » et un camping 3 étoiles au bord d'un plan d'eau de 7 ha. Ce plan d'eau a surtout une vocation de pêche à la carpe, de jour comme de nuit, mais les poissons blancs y sont bien présents ainsi que les carnassiers. À proximité immédiate se trouve un petit plan d'eau surtout dédié à la pêche au coup où parents et enfants peuvent taquiner gardons, brèmes et carpeaux. Ce site bénéficie du label « famille » FNPF. Il n'est qu'à 13 km du Carpodrome du Bordage pour les amateurs de pêche de la carpe à la grande canne ou au feeder.

Si vous avez apprécié cette balade mayennaise, passez donc un coup de fil à la Fédération, Émilie, la charmante assistante, Éric, notre guide, ou l'un de leurs collègues vous informeront avec plaisir et compétence. À bientôt en Mayenne, le premier département de France à avoir une option « pêche de loisir » au baccalauréat avec le lycée Rochefeuille à Ernée ! ■

Marc Antoine



L'Oudon.



Le Village Vacances et Pêche de Villiers-Charlemagne.